grande quantité de poivre peut provoquer une inflammation violente de la muqueuse gastro-intestinale.

Le pipérin, administré à la dose de 0,50, 3-6 fois par jour, aurait, dit-on, la propriété, comme la quinine, de guérir les fièvres intermittentes. Neumann a vu l'administration, en une fois, de 2gr,50 de pipérin, donner lieu à de la cuisson à l'estomac, puis aux joues et aux yeux, et, un peu plus tard, à la face palmaire des mains et à la plante des pieds; en même temps, démangeaisons aux mains, aux pieds, aux jambes, et, sur ces mêmes parties, en des points isolés, alternatives de chaleur et de froid. Aucune modification sensible de l'activité cardiaque.

La chavicine possède, d'après Buchheim, les mêmes propriétés.

La pipéridine, à doses modérées, ne produit rien de particulier; ses sels se comportent dans l'organisme comme les sels d'ammonium ou d'éthylamine. Les acides pipérinique et chavicinique ne posséderaient non plus aucune action marquée (Buchheim).

Usages médicaux. — Le poivre est un des aromates les plus employés. C'est depuis longtemps un remède populaire contre la *fièvre intermittente*, il a même été administré méthodiquement, dans ce but, par les médecins, surtout au commencement de ce siècle. Dans le fait, le poivre s'est réellement montré utile dans quelques circonstances. On peut, paraît-il, en retirer quelque avantage dans les cas où le quinquina a échoué et où la faiblesse des fonctions digestives ne permet pas l'emploi de l'arsenic. Peut-être ses effets favorables tiennent-ils à l'exaltation qu'il produit sur la digestion; du moins on constate qu'il agit le mieux et le plus rapidement quand il existe, comme complication prédominante, un état d'atonie de l'appareil digestif. Mais les cas de guérison sont si rares, relativement aux insuccès, que le traitement des fièvres intermittentes par le piprin ne peut pas se généraliser.

L'usage du poivre à l'extérieur, comme irritant, est superflu, parce que nous possédons des agents de ce genre beaucoup plus rationnels.

Doses. — *Poivre noir.* — Comme fébrifuge, 0,3-0,5, en poudre ou macéré dans du vin.

Poivre de Guinée ou d'Espagne. — *Piment des jardins, Fructus capsici.* — Aromate fort en vogue en Autriche, où on le désigne sous le nom de *paprika*. Il contient, comme l'indique sa saveur brûlante et la sensation de chaleur qu'il provoque dans l'estomac, un principe irritant, qui n'a pas encore été obtenu chimiquement pur.

Quand on respire sa poudre, même en très faible quantité, on est pris d'éternuements intenses; dans la bouche et l'estomac, il détermine de la cuisson, un sentiment de chaleur, excite fortement l'appétit et la digestion, sans produire de troubles morbides, même quand il a été ingéré à doses assez considérables; pris en excès, il fait naître, comme le poivre noir, une inflammation gastro-intestinale.

En médecine on ne l'emploie plus aujourd'hui que dans les cas où l'on veut exciter la digestion. Mais ces cas demandent à être précisés avec soin, à cause des effets intenses que ce poivre exerce sur la muqueuse digestive. On peut en conseiller l'usage aux personnes saines, d'ailleurs, et robustes, qui mènent une vie sédentaire, qui mangent beaucoup, et qui éprouvent, après le repas, une sensation de plénitude et de pression à l'épigastre; il ne faut pas qu'il existe des symptômes d'une affection inflammatoire de la muqueuse gastrique, et l'appétit surtout doit être conservé. Dans les pays où l'on fait un grand usage de ce poivre, particulièrement dans les Indes occidentales, on admet qu'il accélère surtout la digestion des aliments végétaux. — Il est sans utilité dans tous les autres cas où on l'a encore prescrit, notamment dans la diphthérite du pharynx, contre laquelle les médecins des Indes occidentales l'ont administré en gargarismes, pratique qui peut certainement être pernicieuse. Mâcher ce poivre, dans le but de guérir les paralysies de la langue, est évidemment une pure illusion. Comme irritant cutané, il est superflu.

Doses et préparations. — 1. *Poivre de Guinée.* — A l'intérieur, 0,05-0,2 (1,0 *pro die*), en pilules, en poudre ou en infusion; à prendre avant le repas. Pour gargarismes, on faisait une infusion de 1,0-2,0 : 200-300,0.

2. *Teinture de piment.* — 20-30 gouttes.

Poivre de cayenne, du *Capsicum brasiliense.* — C'est un aromate dont l'action est semblable à celle du précédent.

Parmi les aromates, nous mentionnerons encore : le *cardamome* (*fructus Cardamomi*), les feuilles et les fruits du *laurier*, la racine de *galanga*, la racine de *zédoaire*, les semences de *coriandre*, le *poivre de la Jamaïque* (*fructus Amomi*), l'*essence de cajeput*.

§ 4. — Produits aromatiques diurétiques et diaphorétiques.

I. **Produits diurétiques.** — Bien qu'ils exercent sur la sécrétion de l'urine les mêmes effets que les aromates, dont ils font d'ailleurs partie, les médicaments suivants sont cependant employés de préférence, et par une tradition ancienne, comme diurétiques. La cause de ces effets diurétiques est probablement une irritation directe exercée par ces substances sur les reins; on ne connaît pas la nature de cette irritation; mais on est autorisé à en admettre l'existence par ce fait, à savoir, que ces substances, à hautes doses, provoquent une inflammation des reins, avec albuminurie et hématurie, exactement comme il arrive sous l'influence de l'essence de térébenthine. Ce sont : le *cubèbe*, les *feuilles de matico*, le *baume de copahu*, les *baies de genièvre*, etc. — On admet aussi que les trois dernières de ces substances agissent favorablement sur les catarrhes uréthraux produits par le *virus blennorrhagique*.

Poivre cubèbe. — Fruit du *Piper Cubeba* ou *cubeba officinalis*. Il contient jusqu'à 15 pour 100 d'une huile volatile (*essence de cubèbe*), $C^{30}H^{45}$, polymère avec l'essence de térébenthine; jusqu'à 2 pour 100 d'un corps indifférent, insipide et inodore, insoluble dans l'eau (*cubebine*); une *résine* avec un acide (*acide cubébique*); de plus, une huile grasse et de la gomme.

Action physiologique. — A petites doses (0,5-1,0), le cubèbe exerce une action favorable sur la digestion; à doses moyennes (5,0), il provoque des nausées, des douleurs abdominales, l'évacuation d'une quantité plus abondante d'urine; à doses élevées (10,0), il donne lieu à un catarrhe ou à une inflammation de l'estomac et de l'intestin, avec coliques violentes, vomissements, diarrhée, et autres symptômes généraux de gastrite; on a quelquefois observé aussi des éruptions cutanées.

Quant aux effets produits par les divers éléments du cubèbe, Bernatzik a vu l'*essence de cubèbe* exercer, chez l'homme, la même action que l'essence

de térébenthine; d'autres observateurs ont constaté aussi qu'elle faisait augmenter la sécrétion urinaire; l'*acide cubébique* donne lieu, d'après Schmidt, à des troubles gastriques, à une forte augmentation de la quantité d'urine et d'acide urique, à de la cuisson dans le canal de l'urèthre, à du ténesme vésical. Quant à la *cubébine*, on ne lui a encore reconnu aucune action.

Dans l'urine l'acide cubébique se trouve à l'état de sel. Aucune recherche physiologique n'a démontré jusqu'ici qu'il exerçât une action sur les muqueuses des voies urinaires; c'est cependant à l'acide cubébique s'éliminant avec les urines qu'on attribue les effets curatifs produits par le cubèbe.

Emploi thérapeutique. — On ne tire aucun parti des propriétés digestives du cubèbe, et à ce point de vue il peut être considéré comme sans utilité. Il est d'autres états morbides dans lesquels on l'employait autrefois (catarrhe pulmonaire, troubles nerveux, etc.) et où il est aujourd'hui abandonné. Il n'est plus mis en usage que contre la *blennorrhagie*. Avant l'emploi des moyens topiques dans le traitement de cette affection, le cubèbe et le copahu jouaient un grand rôle dans ce traitement. Dans certains cas, ils peuvent suffire à faire disparaître la blennorrhagie; c'est ce qu'on ne peut contester. Mais, aux doses considérables auxquelles il faut les prendre, ils engendrent facilement des troubles digestifs; de plus ils ont une saveur répugnante et ils échouent contre le processus morbide beaucoup plus souvent que les injections directes. Aussi le cubèbe, de même que le copahu, sont-ils aujourd'hui assez rarement prescrits contre la blennorrhagie; on ne s'en sert guère que pour combattre les blennorrhées qui ont résisté à toutes les injections. On voit alors quelquefois, sous l'influence de l'administration combinée de ces deux substances, le processus s'éteindre; mais le fait est bien loin d'être constant. — Si l'on veut prescrire le cubèbe, il faut bien s'assurer que la digestion est en bon état, et que le sujet ne présente aucune disposition aux hyperhémies cérébrales, aux palpitations; et avant tout il faut, comme l'apprend l'expérience, que la période inflammatoire aiguë de la blennorrhagie soit passée. On doit éviter de donner les doses énormes (10-20 grammes) qu'on prescrivait autrefois. — On se représente le mode d'action du cubèbe sur le processus blennorrhagique de la même manière que celui du copahu (voyez ce dernier).

DOSES ET PRÉPARATIONS. — 1. *Cubèbe.* — Comme antiblennorrhagique, 1 gramme jusqu'à 2 grammes, plusieurs fois par jour, en poudre, en bols, en capsules.

2. *Extrait éthéré de cubèbe.* — 0,3-1,0 (5,0 *pro die*), en pilules ou en capsules.

FEUILLES DE MATICO. — Ce sont les feuilles du *Piper angustifolium*. Sorte de poivre très rapproché du cubèbe. Elles contiennent une essence, un acide cristallin, de l'acide tannique, une résine.

Superflues.

BAUME DE COPAHU, provenant de divers *Copahifera*. — Il est composé : d'une térébenthine (*essence de copahu*, $C^{10}H^{16}$), à odeur et à saveur fortes; d'une résine, dont la composition est inconnue, mais dans laquelle se trouve un acide, l'*acide copahivique*.

Action physiologique. — L'essence de copahu a une action semblable à celle de l'essence de térébenthine; la résine possède des propriétés irritantes très énergiques sur la muqueuse des voies digestives; ces deux substances se retrouvent en partie dans l'urine (Bernatzik).

Le baume de copahu incommode, même à faibles doses (0,5-1,0), par son goût désagréable et par les renvois qu'il provoque; ces doses suffisent, chez beaucoup de personnes, pour donner lieu à des nausées, des vomissements, quelquefois de la diarrhée. Les urines deviennent plus abondantes, elles ont une odeur de copahu, et leur émission s'accompagne de ténesme vésical. Des doses plus élevées (5,0-15,0) déterminent une inflammation gastro-intestinale, avec toutes ses conséquences : vomissements, diarrhée, élévation de la température, céphalalgie; en outre, douleurs dans la région rénale, augmentation de la sécrétion urinaire; on trouve dans l'urine de l'albumine, du sang; strangurie; de plus, éruptions cutanées de la nature de l'urticaire.

Le baume de copahu n'est employé que dans le traitement de la *blennorrhagie*. Son utilité dans cette maladie est démontrée par des milliers d'observations. On voit souvent, par sa seule influence, l'écoulement disparaître, l'affection guérir complètement. On a beaucoup discuté sur la question suivante : A quelle période de la maladie faut-il administrer le copahu? Est-ce au début, pendant l'existence des symptômes inflammatoires, ou seulement plus tard, pendant la période blennorrhéique? Ces deux opinions ont été soutenues. Cependant la plupart des observateurs conviennent que le copahu ne doit être prescrit que lorsque les symptômes aigus sont passés, et qu'en agissant autrement, on s'expose à voir l'inflammation devenir plus vive, les douleurs s'accroître, ainsi que la strangurie, et même l'inflammation se propager à la muqueuse vésicale.

Il est très vraisemblable que l'action du copahu sur la muqueuse uréthrale est une action topique (astringente), se produisant par l'intermédiaire de l'urine, chargée des principes du copahu. En faveur de cette opinion parlent les deux faits suivants : chez les femmes, chez lesquelles le processus blennorrhagique est souvent limité à la muqueuse vaginale, où l'urine n'arrive pas, le copahu reste en général inefficace; en second lieu, Ricord a observé, chez des individus atteints d'hypospadias, que le processus blennorrhagique disparaissait au niveau de la partie postérieure de la muqueuse uréthrale, c'est-à-dire la partie baignée par l'urine, tandis qu'il persistait dans la partie antérieure.

Bien que quelques médecins n'opposent à la blennorrhagie qu'un traitement interne, l'immense majorité admet cependant comme plus rationnel le traitement local par les injections. La question suivante se présente donc : Le copahu a-t-il une valeur dans le traitement de la blennorrhagie, et quelle est cette valeur? L'observation démontre que ce médicament ne peut abso-

lument pas être considéré comme superflu. Il est, en effet, des blennorrhées anciennes qui ont résisté à toute espèce d'injections, et qui cèdent rapidement au baume de copahu (souvent administré concurremment avec le cubèbe). Mais son emploi ne doit pas constituer le traitement ordinaire de la blennorrhagie, en supposant même qu'il exerce une action aussi efficace que les injections, parce qu'il donne facilement lieu à des troubles digestifs. Quand on voit apparaître, sous son influence, l'exanthème dont il a été question plus haut, il faut en suspendre l'usage. Les injections uréthrales avec l'essence de copahu, qui ont été aussi essayées, agissent certainement moins bien que l'administration du copahu à l'intérieur. De même, le copahu en substance, pris par la bouche, a beaucoup plus d'efficacité que l'essence ou la résine.

Doses et préparations. — *Baume de copahu.* — 1/2-1-2 cuillerées à café, 2-3 fois par jour. On le prend pur, ou bien mêlé avec du jus de citron ou avec une essence forte, ou bien enfin sous forme de capsules gélatineuses, dans lesquelles on le mêle souvent avec d'autres substances (1).

Baies de genièvre, fruits de notre genévrier commun, *Juniperus communis.* — Leur principe actif le plus important est l'*essence de genièvre*, mélange, fortement aromatique, de plusieurs térébenthines. Ces baies contiennent en outre une résine et de la glycose.

Effets physiologiques. — Identiquement les mêmes que ceux de l'essence de térébenthine; l'action diurétique est surtout bien connue; l'urine acquiert, comme après l'emploi de l'essence de térébenthine, une odeur de violette.

A petites doses, les baies de genièvre facilitent la digestion et constituent un aromate très apprécié.

Emploi thérapeutique. — Les baies de genièvre ne sont prescrites que comme diurétiques; on les emploie rarement seules, le plus souvent associées à d'autres substances à action analogue (espèces aromatiques). C'est plutôt un remède populaire qu'un agent thérapeutique. Elles excitent la sécrétion de l'urine, c'est ce que démontre l'expérience; mais, au point de vue du profit à en retirer en médecine, cette action est inférieure à celle d'autres médicaments. On doit s'abstenir de les employer lorsqu'il existe une inflammation aiguë ou subaiguë du parenchyme rénal, surtout si la néphrite est consécutive à la scarlatine; on en fait parmi le peuple, dans ce dernier cas, un abus très préjudiciable. On évitera aussi de s'en servir contre l'hydropisie hydrémique, d'autant plus que leur usage prolongé a ici pour conséquence de troubler l'appétit; on devra aussi les rejeter dans le traitement des hydropisies qui dépendent d'une altération valvulaire; on possède, dans ce cas, des médicaments d'une valeur incomparablement

(1) [Au lieu d'enfermer le copahu dans des capsules gélatineuses, il est certainement préférable de l'envelopper dans des capsules de gluten; plusieurs personnes, dont l'estomac ne peut pas tolérer les premières, supportent très bien les secondes, qui ont l'avantage de ne se dissoudre que lentement et d'arriver dans l'intestin avant d'avoir laissé échapper leur contenu.]

supérieure. Si l'on tient à essayer l'emploi des baies de genièvre, on ne pourra guère les prescrire, concurremment avec d'autres médicaments, que dans l'anasarque dépendante d'un ratatinement rénal ou de troubles circulatoires dans les poumons (sclérose pulmonaire, etc.).

Extérieurement, on se sert des baies de genièvre, et plus souvent encore du bois de genévrier, sous forme de fumigation, pour désinfecter, pour « purifier l'air ». Ces fumigations ne désinfectent nullement, et, quant à la purification de l'air, tout ce qu'elles produisent se borne à masquer une odeur désagréable (de matières fécales, de sueur) par une odeur plus forte; on devra d'ailleurs n'employer ces fumigations qu'avec prudence dans les chambres où sont des malades atteints d'affections de l'appareil respiratoire.

Doses et préparations. — 1. *Baies de genièvre.* — A l'intérieur, en infusion théiforme (15,0-300,0), souvent avec addition de racine de livêche, de bugrane, etc.

2. *Essence de genièvre*, en général claire, incolore, soluble dans l'alcool. 1-4 gouttes, sous forme d'oléo-sucre, ou en solution alcoolique. Superflue en médecine.

3. *Esprit de genièvre.* — Intérieurement, 20-25 gouttes; à l'extérieur, en frictions irritantes.

4. *Extrait de genièvre, rob de genièvre.* — Couleur brune. Donne avec l'eau une solution trouble. Par cuillerées à café. On l'ajoute le plus souvent à des mixtures diurétiques.

Semences de persil. — Du *petroselinum sativum*, herbe potagère bien connue. Elle contient une *térébenthine* qui se résinifie très facilement et qui a l'odeur du persil, ainsi qu'un autre corps, l'*apiol*, qui n'est pas encore bien caractérisé; ce dernier possède, d'après Homolle, des propriétés semblables à celles du camphre, il excite le cerveau; la première agit à la manière de l'essence de térébenthine.

Les semences de persil sont un diurétique populaire très apprécié. On les emploie comme les baies de genièvre.

Eau de persil. — Tout à fait superflue.

Semences d'aneth, de l'*anethum graveolens.* — On les ajoute souvent aux concombres confits; c'est aussi un diurétique populaire.

Racine de livêche, du *levisticum officinale.* — Elle a une odeur particulière, une saveur désagréable; elle contient une essence et une résine; on lui attribue aussi des propriétés diurétiques.

Pensée sauvage, *herba violæ tricoloris.* — Elle contient, dit-on, de même que la violette odorante, un alcaloïde, la *violine*, ayant des propriétés vomitives; mais, dans la pensée, la quantité de cet alcaloïde est insignifiante. Tout ce qu'on sait, au point de vue physiologique, c'est que, après l'usage de la pensée en infusion, l'urine prend une odeur désagréable. — Remède populaire très employé contre les éruptions cutanées, les hydropisies.

II. **Produits diaphorétiques.** — On les prend toujours avec une certaine quantité d'eau chaude, laquelle, pénétrant rapidement dans le sang, en augmente la masse, le rend plus chaud, plus aqueux, et fait élever la pression sanguine; de là l'augmentation des sécrétions aqueuses, non seulement de la sueur, mais encore de l'urine. Les huiles volatiles de ces produits n'exercent, que nous sachions, aucune action particulière sur les glandes sudoripares; d'ailleurs elles sont en trop faible quantité, dans les infusions, pour

qu'on puisse leur attribuer une part essentielle dans la production des sueurs.

Si donc l'on veut simplement provoquer des effets sudorifiques, sans augmenter en même temps la sécrétion urinaire, on aura recours beaucoup plus rationnellement aux enveloppements chauds et humides de la surface cutanée.

CAMOMILLE, *Flores chamomillæ vulgaris*, du *matricaria chamomilla*. — Ces fleurs contiennent un mélange de térébenthines et d'essences du genre camphre, un principe colorant particulier, bleu, et de petites quantités d'acide, probablement de l'acide valérianique.

L'odeur et le goût de la camomille ne sont pas agréables ; ils ont même quelque chose de repoussant, et peuvent donner lieu à des nausées et même à des vomissements, dans les cas où il existe une disposition aux catarrhes gastriques. Du reste les effets physiologiques de la camomille ressemblent à ceux des autres plantes aromatiques. Sur la grenouille elle provoque des phénomènes de paralysie, de la même manière que l'essence de térébenthine et le camphre (Grisar).

La camomille est un des remèdes domestiques les plus en usage. D'abord on l'emploie comme diaphorétique ; mais il est à peu près certain que ce n'est pas à elle qu'on doit attribuer l'action sudorifique, mais bien à l'eau chaude qu'on absorbe en même temps. — On s'en sert encore pour faciliter les vomissements ; mais l'effet doit être attribué en grande partie à ce que, sous l'influence du liquide ingéré, les parois de l'estomac sont distendues et peuvent, par suite de cette distension, être plus facilement comprimées par les muscles abdominaux et par le diaphragme. — On prescrit encore la camomille pour calmer les gastralgies, les coliques ; on ne peut contester que les effets obtenus ne soient souvent favorables ; mais faut-il les mettre sur le compte de la camomille ou de la chaleur du véhicule? C'est ce que je ne déciderai pas.

Extérieurement la camomille est souvent mise en usage; on en prépare des liquides, avec lesquels on panse les ulcérations fongueuses; des cataplasmes, qu'on applique sur les contusions ; on en fait le véhicule de la plupart des lavements ; on l'ajoute aux bains, aux sachets aromatiques, etc.

DOSES ET PRÉPARATIONS. — 1. *Fleurs de camomille.* — Rarement prises dans les pharmacies (10-15 : 150-200) ; le plus souvent sous forme d'une infusion, que l'on prépare à la maison ; une cuillerée pour trois tasses.

2. *Essence de camomille.* — Rarement employée. Très chère.

3. *Huile de camomille.* — 2 parties de fleurs de camomille, 1 partie d'alcool, 20 parties d'huile d'olive. Pour l'usage externe.

4. *Extrait de camomille.* — 0,5-2,0. Superflu.

5. *Eau de camomille.* — Comme véhicule.

6. *Eau de camomille concentrée.* — Idem.

7. *Sirop de camomille.*

CAMOMILLE ROMAINE, de l'*anthemis nobilis*. — Elle contient une térébenthine qui diffère de celle de la camomille vulgaire, un principe amer et divers acides. On s'en sert dans les régions méridionales de la même manière que nous nous servons de la camomille vulgaire.

FEUILLES DE MÉLISSE, du *melissa officinalis*. — Elles contiennent une térébenthine d'une odeur très agréable, et à laquelle elles doivent leurs effets. C'est un parfum recherché, en même temps qu'un remède populaire, sous forme d'alcoolat de mélisse, contre une foule de maladies. On les emploie aussi en infusion théiforme, comme stomachiques et diaphorétiques.

PRÉPARATIONS. — 1. *Eau de mélisse.*

2. *Eau de mélisse concentrée.*

3. *Alcoolat de mélisse composé.* — Il contient une foule d'essences.

FLEURS DE SUREAU, du *sambucus nigra*. Elles contiennent une essence encore inconnue, de l'acide valérianique et des résines.

Très souvent employées en infusion théiforme.

PRÉPARATIONS. — 1. *Eau de sureau.*

2. *Eau de sureau concentrée.*

FLEURS DE TILLEUL. — A l'état sec, elles ont perdu l'essence qui est contenue dans les fleurs fraîches ; aussi sont-elles assez généralement abandonnées.

PRÉPARATIONS. — 1. *Fleurs de tilleul.*

2. *Eau de tilleul.*

3. *Eau de tilleul concentrée.*

FLEURS DE PRIMEVÈRE. — On les ajoute souvent, à cause de leur agréable odeur, aux infusions diaphorétiques.

III. **Décoctions de bois.** — Nous comprenons ici les bois et leurs éléments depuis longtemps employés en médecine contre les maladies chroniques de la peau et la syphilis, et auxquels on a attribué jusqu'ici, mais à tort, des propriétés *sudorifiques* et *diurétiques*.

RACINE DE SALSEPAREILLE, de diverses *smilacées*. — Elle contient une petite quantité d'essence, un corps âcre, découvert par Merk, et une substance, la *smilacine*, $C^{18}H^{30}O^{6}$, qu'on en retire par décoction dans l'alcool. La smilacine représente des aiguilles fines, incolores, insolubles dans l'eau froide, se dissolvant un peu dans l'eau chaude, avec laquelle elles donnent une solution mousseuse, d'un goût amer repoussant ; elle se dissout facilement dans l'alcool et dans l'éther.

Action physiologique. — Malgré l'emploi extrêmement fréquent de la salsepareille, nous ne savons presque rien de ses effets physiologiques. On admet communément qu'elle possède la propriété d'exciter fortement l'activité de la peau et des reins, d'augmenter la sécrétion de la sueur et de l'urine ; mais, d'après Böcker, ce n'est pas à la salsepareille elle-même que doivent être attribués ces effets, mais bien à l'eau chaude que l'on prend en même temps. A doses modérées, elle n'altère par l'appétit ; des doses élevées provoquent de la pression épigastrique et des vomissements ; on a dit qu'une conséquence immédiate de l'usage de la salsepareille était l'amélioration de l'état de la nutrition, un aspect plus florissant ; mais ce fait aurait besoin d'être démontré.

D'après les courtes recherches de Schroff, voici quelles seraient les propriétés des divers principes de la salsepareille : La *substance de Merk* provoquerait des nausées, des douleurs épigastriques, une salivation abondante, une diminution de la fréquence du pouls ; la *smilacine*, aux doses de 1 gramme, n'a donné lieu qu'à une saveur désagréable, à une augmentation de la sécrétion salivaire, à des éructations, à des borborygmes ; la sueur et l'urine n'ont pas été sécrétées en plus grande abondance ; la smilacine a pu être retrouvée dans l'urine.

Palotta semble avoir fait ses expériences avec une smilacine impure ; la diaphorèse qu'il a observée ne doit pas être attribuée à la smilacine, mais

bien aux nausées et aux vomissements dus à l'action de substances étrangères.

Emploi thérapeutique. — Il y a bien longtemps que la salsepareille est employée contre la *syphilis*. On ne l'administre pas seule, comme antisyphilitique, mais bien associée à d'autres agents du même genre (gayac, séné), et d'après certaines méthodes, dont la plus connue est celle de Zittmann. Il est positif que cette méthode donne souvent des résultats favorables. Mais par quel mode d'action la salsepareille et autres agents semblables influencent-ils favorablement la syphilis? On ne sait. On disait autrefois que la salsepareille exerçait une action « spécifique » sur le virus syphilitique, opinion qui ne peut plus être soutenue. On admet aujourd'hui, en général, que le traitement de la syphilis par la salsepareille, le gayac, etc., doit ses résultats avantageux à ce qu'il détermine une augmentation de toutes les évacuations naturelles (diurèse, diaphorèse, évacuations alvines), à ce qu'il active de la sorte les échanges organiques et favorise aussi l'élimination naturelle du « principe morbifique », cause de la syphilis. Cette opinion, qui a beaucoup de partisans, trouve encore un appui dans ce fait, à savoir : que la syphilis, dans plusieurs cas, guérit rapidement lorsque, au moyen de bains chauds simples, suivis de l'enveloppement et de l'ingestion d'infusions chaudes quelconques, on excite la diurèse et la diaphorèse. C'est ce qui a fait dire à bien des observateurs que, *dans le traitement en question, la salsepareille ne jouait qu'un rôle insignifiant ou même nul*, et que toute ou presque toute l'efficacité devait être mise sur le compte du véhicule.

Voici ce que l'expérience nous enseigne sur cette méthode de traitement :

Elle ne peut pas et ne doit pas constituer un traitement exclusif de la syphilis, pas plus d'ailleurs que le traitement mercuriel. L'histoire nous montre que les médecins sont revenus de plus en plus de l'usage exclusif de l'une ou de l'autre de ces méthodes. Il a déjà été question ailleurs des avantages et de l'application du traitement mercuriel. Nous avons fait remarquer que, dans certaines circonstances favorables, la syphilis pouvait disparaître spontanément. Or un traitement méthodique par la salsepareille peut seconder cette marche de la syphilis vers la guérison. Ce traitement est donc indiqué tout d'abord contre les accidents secondaires simples, ordinaires, chez les personnes vigoureuses, de même que, et surtout, chez les individus scrofuleux, tuberculeux, scorbutiques; chez les premiers, le mercure est ordinairement superflu, et, chez les seconds, il est en général nuisible. Ce traitement est encore à sa place dans les cas de syphilis invétérée, chez des personnes qui déjà à plusieurs reprises ont été soumises sans résultat à un traitement mercuriel; le traitement par la salsepareille produit souvent alors des résultats surprenants, soit contre les accidents secondaires graves, tenaces, soit contre les accidents tertiaires, et le mieux, dans ce dernier cas, est quand on l'associe avec les préparations iodées. — La méthode en question est sans

utilité dans la période du chancre induré, car elle ne peut nullement prévenir l'apparition des accidents secondaires; elle est presque toujours sans valeur contre les affections osseuses syphilitiques, et enfin la lenteur de ses effets ne permet pas de l'employer dans les cas où il est nécessaire d'obtenir des effets rapides (iritis, symptômes cérébraux, affections du larynx).

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur la question, si controversée, des avantages et des inconvénients du traitement non mercuriel de la syphilis. Nous ne toucherons qu'à quelques points de cette question. Il paraît bien établi que la durée moyenne du traitement par la salsepareille est plus longue que celle du traitement mercuriel. On a dit qu'avec le premier les récidives étaient plus rares qu'avec le second; il paraît certain, au contraire, qu'elles sont plus fréquentes et plus précoces, bien qu'affectant toujours une forme moins grave; mais on a observé aussi des cas dans lesquels, à la suite d'un traitement rigoureux par la salsepareille, aucune récidive ne s'est produite. Un avantage que paraît réellement présenter ce traitement non mercuriel de la syphilis, avantage sur lequel insistent surtout les adversaires du mercure, c'est que, chez les malades ainsi traités, l'apparition de symptômes tertiaires redoutables par leur gravité serait beaucoup plus rare que chez ceux qui ont fait usage d'un traitement mercuriel précoce, exagéré; mais il faut bien avouer que ces symptômes tertiaires ont aussi été observés, dans plusieurs cas, à la suite de ce traitement par les décoctions de salsepareille, et que, malgré l'emploi, souvent répété, de ces décoctions, on n'a pu, dans d'autres circonstances, se mettre à l'abri de récidives, toujours nouvelles, d'accidents secondaires graves.

L'administration méthodique de la salsepareille a encore été recommandée contre certains *exanthèmes anciens, tenaces*, eczéma, psoriasis, surtout contre ceux qui s'accompagnent de processus destructifs, tels que le lupus scrofuleux, la lèpre. Elle peut certainement être utile dans les cas de ce genre; c'est même parfois le seul moyen de produire quelques bons résultats chez des malades qui ont déjà essayé sans succès de tous les autres traitements; mais il est loin de réussir toujours. — Le traitement par la salsepareille a été encore employé contre le mercurialisme chronique; et enfin contre les rhumatismes tout à fait invétérés, auxquels on a déjà opposé sans succès les bains, ou dans lesquels les bains n'ont pu être mis en usage en raison de circonstances particulières.

DOSES ET PRÉPARATIONS. — 1. *Racine de salsepareille*, jamais en substance; rarement en décoction simple (30-50 : 200); le plus souvent sous la forme d'une des décoctions officinales ci-dessous.

2. *Décoction de salsepareille composée, forte.* — 100 parties de racine de salsepareille sont mises à digérer pendant vingt-quatre heures dans 2600 parties d'eau ordinaire; puis on ajoute : sucre blanc et alun pulvérisé āā 6 parties, fruits d'anis et de fenouil āā 4 parties, feuilles de séné 24 parties, racine de réglisse 12 parties. La quantité totale du liquide doit être finalement représentée par 2500 parties. La décoction officinale de salsepareille ne contient pas de mercure, comme l'ancienne décoction.

3. *Décoction de salsepareille composée, mitigée.* — 50 parties de racine de salsepareille,

mises à digérer pendant trois heures avec 2600 parties d'eau ; vers la fin on ajoute : écorce de citron, cannelle, cardamome et racine de réglisse, āā 3 parties. La quantité de liquide doit être finalement de 2500 parties.

On fait prendre ces décoctions suivant des méthodes un peu différentes, et il est important d'observer certaines règles bien précises. Le malade doit garder la chambre, au milieu d'une température moyenne de 15 à 18° R. ; régime sévère, aliments simples, en quantité juste suffisante (diète dite de la fièvre). Les quantités excessives de décoction, qu'on faisait prendre autrefois, sont plutôt nuisibles qu'utiles, car elles provoquent facilement du catarrhe gastrique et des troubles digestifs, qui portent un grave préjudice à l'état de la nutrition. Il suffit que le malade prenne, le matin, à jeun, dans son lit, une à deux livres de décoction forte, chaude ; après quoi il s'enveloppe dans ses couvertures et sue abondamment pendant deux heures. Le soir, il prendra encore une livre de la décoction faible, froide.

Il est un grand nombre d'autres boissons, dans le genre de la décoction de Zittmann, dans lesquelles entrent, comme éléments principaux, la salsepareille, le bois de gayac, etc. Telles sont : la décoction de Feltz, la décoction de Pollini, le sirop de Laffecteur, le sirop de Cuisinier, etc. Toutes ces compositions sont superflues.

4. *Sirop de salsepareille composé.* — Racine de salsepareille 24 parties ; bois de gayac, bois de sassafras, racine de squine, āā 16 parties, écorce de quinquina 8 parties, anis 3 parties, eau 250, sucre 120. Préparation entièrement superflue.

Racine de squine. — Elle provient aussi de plantes appartenant à la famille des *smilacées*. Elle contient, dit-on, de la smilacine, à côté d'une résine balsamique et d'une grande quantité d'amidon.

On ne l'emploie jamais seule, mais toujours associée à d'autres agents du même genre ; elle sert à préparer des infusions diurétiques, des décoctions contre la syphilis, contre l'eczéma chronique. Entièrement superflue.

Racine du carex arenaria. — Mêmes propriétés que la précédente.

Bois de sassafras, du *sassafras officinale*. — Il contient, comme principe actif, une *essence* (*essence de sassafras*), qui se compose d'un camphre et d'une térébenthine ; de plus, un corps cristallin, indifférent (*sassafrine*), et une résine.

Employé comme les précédents.

Bois de gayac, du *guajacum officinale*. — Il contient : une *résine*, la *résine de gayac*, masse brune, cassante, à cassure vitreuse, d'une odeur aromatique agréable, d'un goût brûlant, insoluble dans l'eau, facilement soluble dans l'alcool ; *trois acides* (70 *pour* 100 *d'acide gayaconique* $C^{19}H^{20}O^5$, l'*acide gayacique* $C^6H^8O^3$, semblable à l'acide benzoïque, et l'*acide résino-gayacique*); un *principe colorant*, d'une saveur amère. L'ozone, les hyperoxydes, l'acide nitreux, colorent en bleu ou en vert la résine et ses solutions jaunes.

Les *effets physiologiques* du bois de gayac, et ceux de ses éléments, sont très peu connus. Aux doses, répétées, de 0,5, il excite, dit-on, le système vasculaire et les divers organes sécréteurs ; à doses élevées, il provoque des phénomènes d'inflammation dans les voies digestives (nausées, vomissements, diarrhée), des palpitations, céphalalgie, somnolence, dépression ; les personnes nerveuses et pléthoriques seraient, dit-on, particulièrement sensibles à son action.

Emploi thérapeutique. Tout ce que nous avons dit de la salsepareille peut s'appliquer au gayac, remède qui doit surtout sa réputation à Ulrich de Hutten. — Pour le traitement des affections rhumatismales anciennes, nous

possédons des méthodes de traitement plus rationnelles que celle par le gayac ; son emploi dans l'hydropisie, comme diurétique ou diaphorétique, est également superflu.

Doses et préparations. — 1. *Bois de gayac.* — En décoction (30,0 jusqu'à 50,0 : 200,0).

2. *Résine de gayac.* — 0,2-1,0 ; en poudre, pilules ou émulsions.

3. *Teinture de résine de gayac.* — 1 partie résine de gayac sur 6 parties d'esprit de vin rectifié. Couleur d'un brun verdâtre. 20 à 60 gouttes.

4. *Teinture de gayac ammoniacale.* — 3 parties de résine de gayac, 10 parties alcool, 5 parties d'ammoniaque liquide.

5. *Espèces pour décoction de bois.* — Bois de gayac 4 parties, racine de bardane et racine d'arrête-bœuf āā 2 parties, bois de sassafras et de réglisse āā 1 partie (1). Souvent employées comme diurétique, à peu près dans les mêmes conditions que la scille. Leur emploi exige un bon état de la digestion et l'état normal du parenchyme rénal ; si l'usage en est trop longtemps continué, il en résulte facilement des troubles digestifs. Dose : Deux cuillerées à bouche pour six tasses d'eau ; faites décoction. La moitié sera prise chaude, le matin, dans le lit ; l'autre moitié sera prise, froide, le soir.

Racine de bardane, de nos bardanes indigènes, *lappa minor*, etc. Elle contient de l'acide tannique, de l'inuline, de l'amidon et du sucre ; son goût est douceâtre.

On ne l'emploie qu'associée aux produits précédents.

Racine d'arrête-bœuf ou *Bugrane*, de l'*ononis spinosa*. — Elle ne contient pas d'huile volatile, mais seulement un *glycoside*, l'*ononine* $C^{30}H^{34}O^{13}$, qui, ingéré, détermine une sensation de grattement au gosier, mais n'active nullement la sécrétion urinaire. Cette racine est cependant un remède populaire très employé comme hydragogue, dans les maladies cutanées, dans l'hydropisie.

§ 5. — Produits aromatiques favorisant l'expulsion des mucosités.

La plupart de ces produits appartiennent à la catégorie des aromates, dont ils partagent toutes les propriétés sur l'appétit, la digestion, les secrétions intestinales ; quant à leur propriété de faciliter l'expulsion des mucosités visqueuses, elle n'a pas été, jusqu'ici du moins, parfaitement démontrée.

Ils ne présentent donc, comme *expectorants*, qu'une importance tout à fait secondaire. On affirme cependant les avoir vus, dans les premières périodes des catarrhes bronchiques, rendre plus facile l'expectoration des produits de sécrétion accumulés. En tous cas, l'administration de doses élevées de ces produits est nettement contre-indiquée quand il existe un état inflammatoire ou fébrile bien accentué. — Ces produits sont rarement prescrits isolément ; on leur associe en général d'autres substances ; et on ne les emploie guère que dans les catarrhes légers du larynx ou des bronches.

Anis commun, semences du *pimpinella anisum*. — Il contient une essence connue sous le nom d'*anethol* ou *camphre d'anis*, laquelle est composée de deux éléments chimiquement

(1) [Cette préparation correspond à celle connue en France sous le nom d'*espèces sudorifiques*, et dont la composition est, d'après le Codex : bois de gayac râpé, racine de salsepareille, racine de squine, racine de sassafras āā parties égales. Les trois premières substances doivent être mêlées et traitées par décoction, le sassafras est gardé séparément et traité par infusion. 30 à 60 : 1000.]